

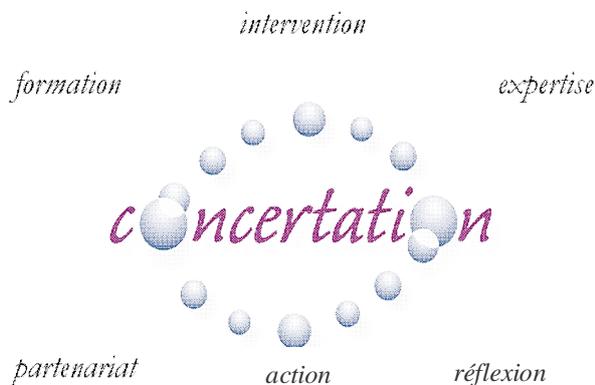


Table de concertation  
en violence conjugale  
de Montréal

# RAPPORT ANNUEL

## de l'année 2007-2008

L'action alliée à la réflexion



Source : [www.concertation.ch/IMG/logo\\_concertation.png](http://www.concertation.ch/IMG/logo_concertation.png)



## SOMMAIRE

### Avant-propos

Mot de la présidente

## 1. La Table de concertation en violence conjugale de Montréal

6 - 14

- 1.1 Historique
- 1.2 Mandats
- 1.3 Objectifs
- 1.4 Membres
- 1.5 Instances de décision
- 1.6 Comités de travail

## 2. Les réalisations en 2007-2008

15 - 25

### Priorité 1 Stimuler, enrichir et consolider la vie associative au sein de la Table

- 2.1 Élaboration et mise en œuvre d'un processus de planification triennale impliquant les membres
- 2.2 Organisation de conférences lors des rencontres du conseil d'administration
- 2.3 Réalisation, mise en ligne et mise à jour régulière du site WEB de la Table
- 2.4 Soutien et participation aux activités de transfert des connaissances du CRI-VIFF via l'ARUC et l'ISS

### Priorité 2 Informer, promouvoir et sensibiliser les intervenantes et intervenants, les victimes et les proches des victimes sur les réalités particulières en violence conjugale

- 2.5 Conception et rédaction de scénarios pour la production de capsules audio-visuelles d'information et de sensibilisation



### **Priorité 3 Répondre aux besoins des intervenantes et intervenants oeuvrant auprès des victimes et des proches de victimes de violence conjugale issues des communautés ethnoculturelles**

- 2.06 Consolidation du comité de travail de la Table
- 2.07 Promotion et diffusion des outils de sensibilisation et de formation déjà produites via le site WEB de la Table
- 2.08 Lancement du guide «*Répondre aux besoins des femmes immigrantes et de communautés ethnoculturelles. Les défis de l'adaptation des services en violence conjugale*»
- 2.09 Organisation et tenue d'une journée d'étude ayant pour thème *la prise en compte de la diversité religieuse et culturelle dans l'offre de services en violence conjugale*

### **Priorité 4 Poursuivre l'implantation du *Protocole de collaboration intersectorielle pour les enfants exposés à la violence conjugale***

- 2.10 Coordination des travaux du comité de suivi en collaboration avec l'Agence de la Santé et des services sociaux de Montréal
- 2.11 Support aux travaux des comités locaux et à l'appropriation du Protocole par ses membres
- 2.12 Embauche d'une chargée de projet
- 2.13 Participation au colloque de Pro-gam inc.

### **Priorité 5 Promouvoir la sécurité et de la protection des enfants et des victimes de violence conjugale recevant des services de supervision des droits d'accès**

- 2.14 Faire la promotion auprès des instances publiques des recommandations issues du rapport adopté par les membres de la Table en 2006

## **Annexes**

Membres du comité de coordination 2007-2008

Notes



### AVANT-PROPOS

#### Quelques mots de la présidente

L'année 2007-2008 s'est déroulée, plus que jamais, sous le signe du dynamisme, de la créativité et de l'engagement des membres à la collaboration intersectorielle en matière de violence conjugale. Car la Table constitue un lieu privilégié de réflexion et de mise en commun des connaissances, enrichie par l'expertise diversifiée et prolifique de ses membres. Ceci stimule l'émergence d'idées nouvelles et favorise des actions cohérentes et innovatrices en réponse aux nombreux besoins des femmes, des enfants et des hommes aux prises avec un contexte de violence conjugale.

La Table conclut donc la troisième année et dernière année de son premier plan d'action triennal. Ainsi, le travail de mise en œuvre des priorités d'action s'est poursuivi en continuité des activités entreprises au cours des années précédentes. Aussi, la transition vers le prochain plan d'action triennal 2008-2011 a été réalisée dans le cadre d'une démarche de planification au cours de laquelle les membres et les partenaires ont été invités à exprimer leurs attentes, à faire part de leur analyse et à identifier les enjeux et les défis des prochaines années. Ceci nous a conduits à réaffirmer toute l'importance de la concertation intersectorielle en violence conjugale et à prioriser à nouveau les dossiers sur lesquels la Table travaille depuis plusieurs années déjà.

À cet égard, la problématique des enfants exposés à la violence conjugale demeure un grand dossier de la Table. Afin de bien marquer cette priorité, la Table a prévu les ressources financières nécessaires à son budget 2007-2008 afin de procéder à l'embauche d'une chargée de projet dont le mandat principal est de promouvoir le Protocole de collaboration intersectorielle pour les enfants exposés à la violence conjugale auprès des partenaires, de les supporter dans la mise en œuvre de leurs actions et d'apporter son appui aux comités locaux. Tout au long de l'année, la Table a maintenu ses activités de coordination entourant l'implantation du Protocole sur deux territoires désignés et son évaluation par le CRI-VIFF. La rédaction du rapport d'étape 2004-2008 a amené les différents partenaires de même que la Table et l'Agence au constat que la mobilisation des partenaires, la sensibilisation des équipes de travail, la compréhension des rôles de chacun et la collaboration intersectorielle constituent les fondements même du Protocole. Tout ceci nécessite du temps. En ce sens, le projet pilote sur les 2 territoires de CSSS se poursuivra jusqu'au 31 mars 2009. L'implantation et la mise en œuvre de ce protocole représentent un défi important pour la Table car, non seulement, revêt-il un niveau de complexité élevé compte tenu de la grande diversité des partenaires signataires, mais aussi parce qu'il milite pour une action véritablement concertée où l'ouverture et la reconnaissance des expertises de chacun des partenaires est indispensable. Un travail de titan que celui du décroisement des expertises, mais combien essentiel pour la sécurité et le bien-être de ces enfants.

Le travail assidu des comités permanents soit celui traitant des besoins particuliers en contexte de violence conjugale et le comité communautés ethnoculturelles, permet à la Table d'enrichir sa réflexion et d'actualiser plusieurs de ses objectifs. Les membres du comité besoins particuliers en contexte de violence conjugale ont su faire preuve de créativité et d'utilisation judicieuse des nouvelles technologies de l'information en concevant des capsules audio-visuelles illustrant diverses réalités particulières qui seront disponibles sur le WEB dès l'automne prochain. Ces capsules



s'adresseront en premier lieu aux intervenantes et intervenants, mais seront disponibles pour l'ensemble des internautes intéressés par ces questions.

**D**u côté du comité communautés ethnoculturelles, la tenue de la journée d'étude sur La prise en compte de la diversité religieuse et culturelle dans l'offre de services en violence conjugale constitue une importante réalisation puisque cette journée a favorisé l'amorce d'une réflexion collective sur ce sujet en permettant à des personnes-ressources de partager leur angle d'analyse tantôt féministe, tantôt juridique, éthique, sociologique ou religieux d'une part. Et, d'autre part, de laisser la parole à des intervenantes et intervenants de différents milieux venus illustrer leur pratique auprès des membres des communautés ethnoculturelles de la région montréalaise aux prises avec la violence conjugale.

**L**e rapport annuel 2007-2008 se veut, sans conteste, le reflet d'une organisation compétente et soucieuse d'alimenter ses membres et d'enrichir la réflexion et l'action autour d'une problématique pour le moins complexe et socialement importante. Un grand merci à ...

- *Monique Villeneuve, notre coordonnatrice. Elle a inspiré, alimenté et encadré tous les projets de la Table avec finesse, ténacité et détermination. Nous pouvons être très fiers de l'excellent travail effectué à ce jour. Encore une fois Monique, un grand merci à toi.*
- *Aux membres du Conseil d'administration, du comité de coordination et des comités de travail pour leur énergie et leur grand dévouement sans lesquels la Table n'aurait pas ce rayonnement.*
- *À Anne Marquis de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal dont l'appui indéfectible est plus que précieux.*
- *À tous nos partenaires et collaborateurs qui viennent enrichir notre réflexion et appuyer nos projets.*

La présidente,

**Lise Poupart**



# 1. La Table de concertation en violence conjugale de Montréal

## 1.1 Historique

*La Table de concertation en violence conjugale de Montréal a été créée en 1986 avec comme principale raison d'être la concertation de tous les acteurs sociaux impliqués en violence conjugale sur le territoire de l'Île de Montréal. Au cours de ces années, la Table a soutenu ou initié des projets prenant en compte les besoins des victimes et des proches des victimes de violence conjugale du territoire montréalais. Ces projets devaient également être en lien avec les différentes politiques et plans d'action gouvernementaux en matière de violence conjugale*

*Ses diverses réalisations concernent autant la formation, l'organisation et la tenue de journées d'étude ou de colloques, la participation à l'élaboration de divers protocoles de référence et d'intervention, la coordination de projet pilote, l'édition et la diffusion d'outils de sensibilisation, la participation à diverses recherches et la création de son propre site web disponible à l'adresse [www.tcvcm.ca](http://www.tcvcm.ca)*

*Afin de veiller elle-même à la gestion de ses subventions et des différents projets qu'elle développe, la Table a demandé et obtenu son incorporation au printemps 2003. À l'automne 2004, la Table a pris pignon sur rue en louant un petit espace à l'intérieur de la Maison Parent-Roback où se retrouvent de nombreux regroupements nationaux intervenant avec les femmes. Ce faisant, la Table développe un nouveau réseau de relations pouvant appuyer dans la réalisation de sa mission.*

*En 2004-2005, la Table a adopté sa première planification triennale 2005-2008 lui permettant ainsi d'établir les priorités sur lesquelles elle entendait miser pour les années subséquentes.*

*Au cours de l'année 2007-2008, la Table a procédé à une deuxième démarche de consultation de ses membres pour avaliser un processus de planification triennale 2008-2011. Cette démarche a notamment permis de réaffirmer ses priorités régionales en matière de violence conjugale : les enfants exposés à la violence conjugale, le travail de sensibilisation et l'adaptation des services pour les membres des communautés ethnoculturelles au prise avec la violence conjugale et les divers facteurs de vulnérabilités associées aux personnes ayant des besoins particuliers en contexte de violence conjugale.*





### 1.2 Mandats

- Favoriser le partenariat et la coopération dans une démarche globale d'analyse et d'action visant l'élimination de la violence conjugale ainsi que la protection des femmes, des enfants, des autres victimes et la responsabilisation des agresseurs et agresseuses;
- Susciter la concertation des organismes oeuvrant auprès des personnes aux prises avec la violence conjugale en développant une reconnaissance et un respect mutuels basés sur des objectifs communs afin d'assurer la complémentarité des services et la cohérence des interventions ;
- Tenir compte des différentes clientèles vivant des réalités particulières : femmes des communautés ethnoculturelles, lesbiennes, femmes handicapées, femmes âgées, femmes autochtones, gais et hommes violentés;
- Favoriser l'intégration des besoins des clientèles particulières aux réseaux des services existants.

### 1.3 Objectifs

- Favoriser la concertation régionale multisectorielle;
- Cerner les enjeux propres à la problématique de la violence conjugale;
- Déterminer conjointement des priorités d'action en initiant et soutenant des projets concrets visant l'élimination de la violence conjugale;
- Encourager toute action sociale, économique, éducative et juridique susceptible d'éliminer la violence conjugale.





Bien que les membres de la Table aient des mandats et des missions parfois différents, souvent complémentaires, ils se concertent autour de la définition suivante de la violence conjugale :

« La violence conjugale se caractérise par une série d'actes répétitifs qui suivent généralement une courbe ascendante (...) -elle- comprend les agressions psychologiques, verbales, physiques et sexuelles ainsi que les actes de domination sur le plan économique. Elle ne résulte pas d'une perte de contrôle, mais constitue, au contraire, un moyen choisi pour dominer l'autre personne et affirmer son pouvoir sur elle. Elle peut être vécue dans une relation maritale, extra maritale, ou amoureuse, à tous les âges de la vie ».

Extrait de la Politique d'intervention en matière de violence conjugale : Prévenir, dépister, contrer la violence conjugale (1995)

### 1.4 Membres

#### Organismes pour femmes violentées

- Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec <sup>1</sup>
- Le Centre des femmes de Montréal <sup>1</sup>
- Le regroupement régional des maisons d'aide, d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale de Montréal - Les Maisons de l'Île <sup>1</sup>
- S.O.S. Violence conjugale <sup>1</sup>

#### Organismes intervenant auprès des conjoints violents

- PRO-GAM <sup>1</sup>
- Service d'aide aux conjoints <sup>2</sup>

#### Organismes intervenant auprès des clientèles ayant des besoins particuliers

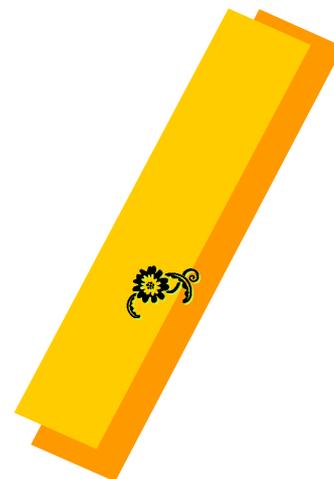
- Groupe d'intervention en violence conjugale chez les lesbiennes <sup>1</sup>
- La Maison des femmes sourdes de Montréal <sup>1</sup>

#### Organismes ethnoculturels

- A.C.C.É.S.S.S. <sup>1</sup>
- Le Bouclier d'Athéna <sup>1</sup>

#### Organismes de défense collective des droits

- Association québécoise Plaidoyer-Victimes <sup>1</sup>



<sup>1</sup> Membre administrateur

<sup>2</sup> Membre observateur



## Secteur santé et services sociaux

- Agence de la santé et des services sociaux de Montréal <sup>2</sup>
- Centre Jeunesse de Montréal – Institut universitaire <sup>1</sup>
- Centre de Santé et de services sociaux Jeanne Mance <sup>1</sup>
- Les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw <sup>1</sup>
- Service Côté Cour <sup>1</sup>

## Secteur Justice

- Cour du Québec - Bureau des procureurs aux poursuites criminelles et pénales <sup>1</sup>
- Cour municipale de la Ville de Montréal - Bureau des procureurs <sup>1</sup>
- Direction de l'Indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC) <sup>2</sup>
- Magistrature de la Cour du Québec <sup>2</sup>

## Secteur sécurité publique

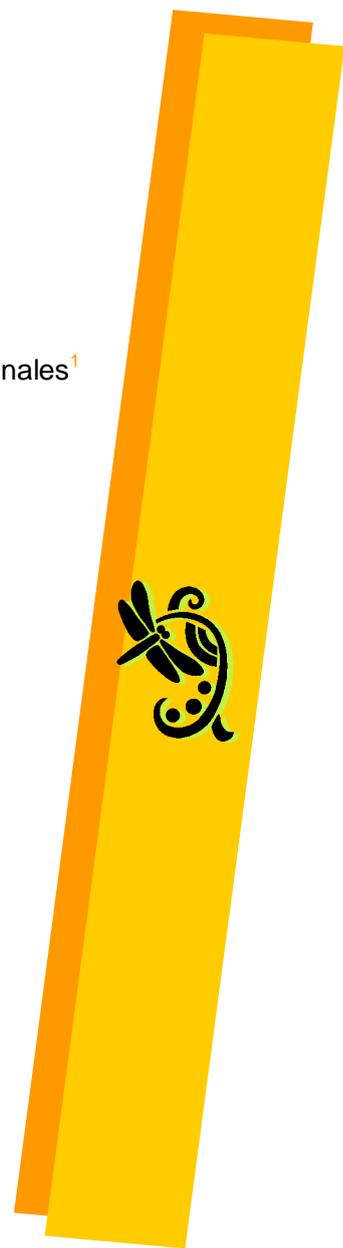
- Service de Police de la Ville de Montréal <sup>1</sup>
- Services correctionnels du Québec – région de Montréal <sup>1</sup>

## Secteur éducation

- Direction régionale de Montréal - Ministère de l'Éducation du Québec <sup>1</sup>

## Secteur formation et recherche

- Université McGill – École de Service social <sup>1</sup>
- Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF) <sup>2</sup>

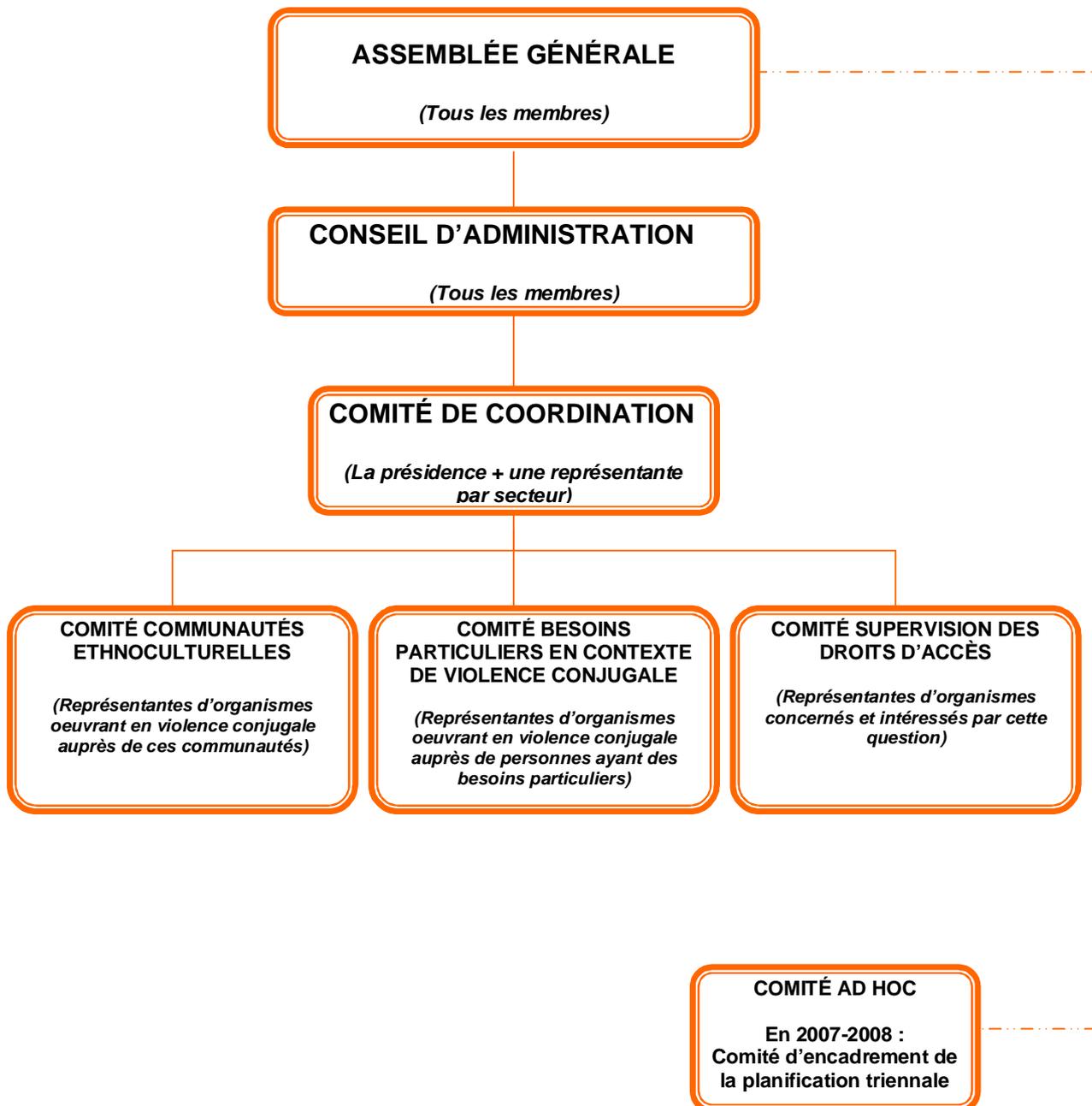


<sup>1</sup> Membre administrateur

<sup>2</sup> Membre observateur



## 1.5 Instances de décision





### **L'Assemblée générale du 7 juin 2007**

Les membres qui ont assisté à la 5<sup>e</sup> assemblée générale annuelle de la Table ont principalement procédé à l'adoption du rapport annuel 2006-2007 et du plan d'action annuel 2007-2008. Ils ont aussi adopté les états financiers 2006-2007 de même que les prévisions budgétaires 2007-2008. De plus, ils ont eu l'opportunité d'assister à une visite virtuelle du tout nouveau site Web de la Table.

La moyenne d'assistance aux assemblées générales de la Table pour les quatre dernières années a été de 72%.

Le tableau suivant illustre le taux de participation aux assemblées générales des années 2003 à 2007.

Année	Taux de participation
2004	53%
2005	78%
2006	73%
2007	86%

### **Le conseil d'administration**

Le conseil d'administration est composé d'une déléguée ou d'un délégué par organisme membre avec un statut d'administrateur ou d'observateur. Son mandat général est d'administrer les affaires de la Table et plus spécifiquement de voir à la réalisation des mandats confiés à la Table et ce, conformément au plan d'action et aux priorités adoptées en assemblée générale. Le conseil d'administration s'est réuni à 6 reprises au cours de l'année 2007-2008 afin de suivre l'évolution des dossiers, d'échanger sur les besoins et les réalités vécues par les organisations sur le terrain, se concerter et faire front commun autour de la lutte à la violence conjugale.

Les principaux dossiers traités et les principales décisions prises par le Conseil d'administration au cours de l'année concernent les sujets suivants :

- *Acceptation de la demande d'adhésion de l'organisme Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal;*
- *Adoption du Plan de communication conjoint Agence/Table et du Rapport d'étape pour le Protocole de collaboration intersectorielle pour les enfants exposés à la violence conjugale;*
- *Adoption d'un plan d'action pour l'avancement du dossier concernant les droits d'accès supervisés en contexte de violence conjugale à Montréal;*
- *Appui au projet du SPVM pour l'élaboration d'un carnet des ressources en violence conjugale à Montréal;*
- *Adoption d'une recommandation concernant la reconduction pour une année des mandats des membres du comité de coordination*
- *Étude, amendement et validation du Rapport préliminaire sur la démarche de planification triennale 2008-2011.*

La moyenne de participation aux rencontres s'est maintenue autour de 56%.

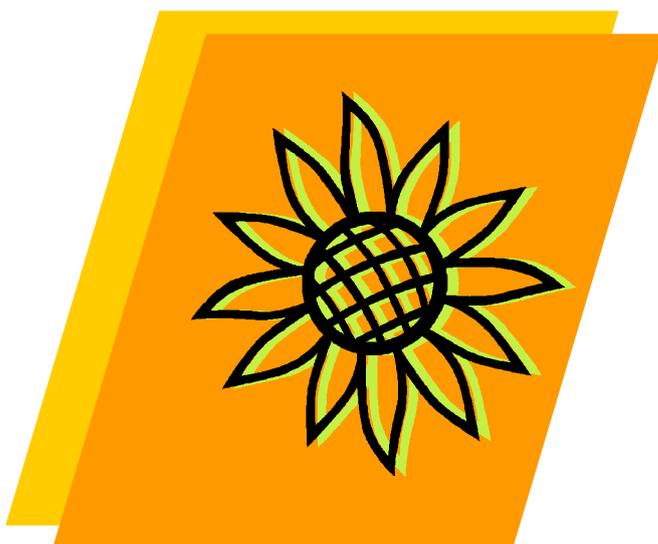


### **Le comité de coordination**

Ce comité a un rôle de coordination et ses décisions sont de type logistiques et organisationnelles. Il s'assure, notamment, du suivi de la réalisation du plan d'action annuel et coordonne le travail des comités en fonction des priorités définies par le conseil d'administration. En 2007-2008, le comité de coordination a tenu 7 rencontres.

Les principaux dossiers traités et les principales décisions prises par le Comité de coordination au cours de l'année concernent les sujets suivants :

- L'embauche d'une chargée de projet pour le Protocole de collaboration intersectorielle pour les enfants exposés à la violence conjugale;
- Négociation et signature d'un contrat de travail pour cette chargée de projet;
- L'encadrement logistique et financier de la Journée d'étude sur La prise en compte de la diversité religieuse et culturelle dans l'offre de services en violence conjugale;
- Différentes démarches administratives visant à récupérer le matériel promotionnel de la campagne de sensibilisation à la violence conjugale menée en 2000 intitulée La violence conjugale c'est pas toujours frappant mais ça fait toujours mal;
- L'étude des soumissions et l'embauche d'une consultante pour mener la planification triennale de la Table;
- L'aménagement de la Table dans un local plus grand à la Maison Parent-Roback;
- L'accueil d'une délégation du Sénégal et du Cameroun;
- L'adhésion de la Table au Régime de retraite à financement salarial pour les groupes communautaires et les groupes de femmes;
- L'élaboration d'une recommandation concernant la reconduction pour une année des mandats des membres du comité de coordination;
- Étude, amendement et adoption du Rapport préliminaire sur la démarche de planification triennale 2008-2011.





## 1.6 Comités de travail

### Le comité Droits d'accès supervisés

#### Mandat

- Promouvoir la sécurité et de la protection des enfants et des victimes de violence conjugale recevant des services de supervision des droits d'accès ;
- Encourager l'enracinement d'une expertise de pointe en supervision des droits d'accès au sein d'organismes dédiés uniquement à cette mission sur l'île de Montréal ;
- Favoriser l'établissement de liens d'échange d'informations et d'expertises entre les intervenants en violence conjugale et le réseau de la Justice (Chambre criminelle et chambre civile).

#### Composition

*Sylvie Bourque*, Inter-Val 1175  
*Myriam Dubé*, CRI-VIFF  
*France Dupuis*, L'Escale pour Elle  
*Hélène Hauspied*, Centre des femmes de Montréal  
*Yves C. Nantel*, du Service d'aide aux conjoints  
*Claudine Simon*, Côté Cour  
*Monique Villeneuve*, coordonnatrice de la Table

### Le comité besoins particuliers en contexte de violence conjugale

#### Mandat

- Informer, promouvoir et sensibiliser les intervenantes et intervenants, les victimes et les proches des victimes sur les diverses vulnérabilités vécues par les personnes ayant des besoins particuliers en contexte de violence conjugale ;
- Élaborer différentes stratégies permettant de mieux rejoindre les personnes ayant des besoins particuliers en contexte de violence conjugale qui sont peu rejointes et peu desservies par les ressources ;
- Encourager les intervenants et intervenantes à référer auprès des ressources spécialisées intervenant auprès des personnes avec des besoins particuliers en contexte de violence conjugale ;
- Favoriser le partage et le transfert des expertises développées par les ressources spécialisées.

#### Composition

*Line Bergeron*, Maison des femmes sourdes de Montréal  
*Marie-Hélène Blanc*, Association québécoise Plaidoyer-Victimes  
*Yves C. Nantel*, Service d'aide aux conjoints  
*Karol O'Brien*, CSL  
*Annie Pelletier*, CRI-VIFF  
*Monique Villeneuve*, coordonnatrice de la Table  
*Vicki Zorba*, Côté Cour





### Le comité communautés ethnoculturelles

#### Mandat

- Répondre aux besoins des intervenantes et intervenants oeuvrant auprès des victimes et des proches de victimes de violence conjugale issues des communautés ethnoculturelles ;
- Consolider nos partenariats avec les acteurs sociaux impliqués en violence conjugale et oeuvrant auprès des communautés ethnoculturelles ;
- Augmenter le dépistage et la référence des victimes de violence conjugale de tous âges issues des communautés ethnoculturelles ;
- Élaborer de nouvelles stratégies permettant de rejoindre les victimes de violence conjugale actuellement non desservies au sein des communautés ethnoculturelles ;
- Faciliter l'adaptation des services aux réalités des communautés ethnoculturelles.

#### Composition

*Daphnée Casimir*, Maison Flora Tristan  
*Pascual Delgado*, ACCESSS  
*Élizabeth Harper*, École de Service social de l'UQAM  
*Melpa Kamateros*, Bouclier d'Athéna Services Familiaux  
*Manuella Pedroso*, Centre d'aide à la famille  
*Sadeqa Siddiqui*, Centre des femmes sud asiatiques  
*Assunta Sauro*, Centre des femmes italiennes de Montréal  
*Monique Villeneuve*, coordonnatrice de la Table

### Comité d'encadrement de la planification triennale

#### Mandat

Dans le cadre de la démarche de planification triennale 2008-2011, procéder à une première analyse du positionnement de la *Table de concertation en violence conjugale de Montréal* afin de dégager ses forces et ses faiblesses, d'identifier les opportunités et les perspectives d'avenir pour les trois prochaines années et élaborer les grandes lignes du plan d'action triennal.

#### Composition

*Marie-Hélène Blanc*, administratrice  
*Normand Bourgeois*, vice-président  
*Lise Poupart*, présidente  
*Monique Villeneuve*, coordonnatrice de la Table





## 2. Les réalisations en 2007-2008

### Priorité 1 Stimuler, enrichir et consolider la vie associative au sein de la Table

#### Mise en contexte

La Table constitue un lieu de convergence et d'expertises variées où il est permis de côtoyer, d'échanger et d'établir des contacts significatifs avec d'autres acteurs sociaux oeuvrant en violence conjugale sur le territoire montréalais. La concertation régionale intersectorielle autour de cette problématique représente une mesure privilégiée pour les membres de la Table, issus de différents secteurs de la société et intervenant à différents niveaux afin de protéger les femmes, les enfants et les autres victimes, de responsabiliser les agresseurs et agresseuses et de contrer la violence conjugale. L'élaboration de projets d'intérêts communs permettant de développer et de consolider la complémentarité des services et la cohérence des interventions autour des priorités régionales en violence conjugale constituent le fil conducteur du travail de concertation.

#### Réalisations de la Table

### 2.1 Élaboration et mise en œuvre d'un processus de planification triennale impliquant les membres de la Table et d'autres partenaires extérieurs aux différentes étapes prévues à ce processus

*Au cours de l'année 2004-2005, la Table avait réalisé sa première planification triennale pour la période 2005-2008. Cette planification venant à échéance en mars 2008, le comité de coordination et les membres de la Table ont cru nécessaire d'amorcer, dès 2007-2008, une démarche devant mener à l'élaboration d'un nouveau plan d'action triennal 2008-2011.*

*Afin de bien encadrer la démarche et le processus, la Table a eu recours aux services d'une ressource professionnelle externe. Son mandat principal étant d'accompagner, de conseiller et de supporter la coordonnatrice de la Table.*

*Les principales étapes de la démarche ont été les suivantes :*

- 1. Mise sur pied un comité d'encadrement composé d'officiers de la Table et de sa coordonnatrice (juin 2007);*
- 2. Appel de soumission sur invitation, négociation et signature d'une entente de service avec une consultante (août/septembre 2007);*
- 3. Choix de la méthode des Groupes d'appréciation partagée pour la consultation des membres et des partenaires, rédaction d'un questionnaire, choix des groupes cibles (membres administrateurs, membres observateurs, membres du comité de coordination, partenaires externes), préparation d'un calendrier, invitations personnalisées (octobre/novembre 2007);*



4. *Tenue des rencontres avec quatre groupes d'appréciation partagée (GAP) les 19 et 22 novembre et les 11 et 12 décembre 2007. L'animation des rencontres, la prise de note et la rédaction des comptes rendus étaient assumées par la consultante. En tout, 18 personnes ont participé à l'une ou l'autre de ces rencontres. Le taux de participation des membres de la Table a donc été de 67%;*
5. *Rédaction d'un document synthèse reprenant les principaux éléments ressortant des 4 comptes rendus des GAP, préparation d'une grille d'analyse pour les membres du comité d'encadrement, tenue d'une rencontre de travail avec le comité d'encadrement animée par la consultante et permettant de dégager les forces, les faiblesses, les défis et les opportunités pour la Table au cours des trois prochaines années (janvier/février 2008);*

*Les principaux éléments consensuels ressortant du compte rendu des Groupes d'appréciation partagée sont :*

- *La Table a fait avancer certains dossiers liés à la problématique notamment par l'élaboration du *Protocole de collaboration intersectorielle pour les enfants exposés à la violence conjugale* et l'organisation de journées d'étude;*
  - *La diversité de son membership de même que ses réalisations confèrent à la Table de la crédibilité et un poids politique;*
  - *Les membres reconnaissent détenir un droit de parole égal pouvant ainsi influencer les différentes décisions. Cependant, la méconnaissance des rôles précis du comité de coordination, de chacun des membres (administrateur ou observateur) et des marges de manœuvre des comités de travail les empêchent parfois de questionner le processus d'analyse de la situation ayant amené le Comité de coordination à une décision plutôt qu'à une autre ;*
  - *L'existence de différents comités de travail permet une contribution significative des membres quant à la réalisation des priorités de travail de la Table;*
  - *La nécessité de tenir davantage de débats de fond sur des questions même controversées et des échanges sur les pratiques, les expertises, les approches, les visions et les contraintes organisationnelles de chaque membre est largement partagée;*
  - *L'absence d'un processus d'accueil des nouveaux membres ne permet pas de bien saisir le fonctionnement de la Table et de ses diverses instances (conseil d'administration, comité de coordination, comités de travail) et ne favorise pas une pleine participation. La méconnaissance des dossiers de la Table n'encourage pas non plus une compréhension fine des enjeux de la problématique ;*
  - *La consolidation des dossiers sur lesquels la Table travaille actuellement est nettement préférable au développement de nouveaux dossiers.*
6. *Rédaction du rapport préliminaire présentant les constats et l'analyse incluant les forces, les faiblesses, les opportunités et les défis de la Table pour les prochaines années, validation par le comité de coordination et par les membres de la Table (mars 2008);*



*Les principales forces suivantes ont été identifiées :*

- L'engagement et la motivation des membres ;
- L'adhésion de tous à la mission ;
- La somme d'expertises reconnues et variées ;
- La maturité et l'expertise de la Table ;
- L'aspect rassembleur des tours de Table et des conférences données par les membres lors des rencontres de CA ;
- Le sentiment d'appartenance des membres ;
- L'aspect informel des contacts grâce aux rencontres de la Table qui permettent des collaborations intéressantes ;
- Une structure démocratique permettant l'implication des membres et partenaires notamment par les différents Comités de travail ;
- La qualité des activités et des programmes.

*Les faiblesses suivantes ont aussi été identifiées :*

- Manque d'une structure d'accueil permettant une meilleure intégration des nouveaux membres ou des nouveaux délégués ;
- Manque de temps alloué aux débats de fonds ;
- Manque d'une vision plus englobante de toute la problématique violence conjugale et absence de fils conducteurs rassembleurs pour une action plus collective.

*Les opportunités suivantes ont été relevées :*

- Reconnaissance par l'Agence de Montréal/financement ;
- Intérêt des partenaires et du milieu en général pour la concertation ;
- Crédibilité de la Table grâce à son expertise ;
- Sensibilisation plus grande des différents milieux à la violence conjugale ;
- Évaluation du plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2004-2009 ;
- Élaboration d'un nouveau plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale.

*Enfin, les difficultés suivantes ont été mentionnées :*

- Disparité de représentations, de cultures et de vision qui nous fait risquer un certain éparpillement (dossiers/actions) ;
- Difficultés à exercer une influence sur les décideurs politiques ;
- Absence de partenariats avec des secteurs clés de la prévention comme les CPE, les écoles, etc. ;
- Risques d'entrer en compétition avec les membres dans la recherche de nouvelles sources de financement.

7. *Élaboration d'une proposition de plan d'action triennal 2008-2011 en tenant compte du rapport préliminaire et des commentaires émis par les membres de la Table et des membres des comités de travail (avril 2008);*
8. *Validation du plan d'action triennal 2008-2011 et élaboration du plan d'action annuel 2008-2009 (mai 2008);*
9. *Adoption du plan d'action annuel 2008-2009 (juin 2008).*



### 2.2 Organisation de conférences lors des rencontres du conseil d'administration

*Afin de mettre en commun et d'accroître les connaissances et les expertises et d'enrichir l'analyse globale de la problématique de la violence conjugale, des conférences, toujours appréciées par les membres, ont été organisées à l'occasion des rencontres du conseil d'administration. Ces conférences sont organisées à l'initiative du comité de coordination ou à la suggestion des membres de la Table. Occasionnellement, il peut arriver qu'un acteur du milieu se propose pour effectuer une telle présentation. En 2007-2008, les conférences ont porté sur les sujets suivants :*

- *Évaluation de la campagne de sensibilisation à la violence conjugale auprès des communautés ethnoculturelles menée par le Bouclier d'Athéna Services familiaux*
  - § Madame Ginette Berteau, directrice des études de cycles supérieurs à l'École de Travail social de l'UQAM
  - § Madame Melpa Kamateros, directrice exécutive du Bouclier d'Athéna Services familiaux (12 avril 2007)
- *Les nouvelles dispositions de la Loi sur le système correctionnel du Québec*
  - § Madame Chantal Despatis, Conseillère aux partenariats à la Direction régionale de Montréal des Services correctionnels du Québec (7 juin 2007)
- *Les nouvelles dispositions de la Loi de la Protection de la Jeunesse*
  - § Madame Madeleine Bérard, Centre de la Jeunesse et de la Famille Batshaw (4 octobre 2007)
- *Les résultats de l'implantation du guide d'intervention Agir pour prévenir l'homicide de la conjointe.*
  - § Madame Christine Drouin, chercheure au CRI-VIFF (15 novembre 2007)
- *Formations offertes aux enseignantes et enseignants du primaire et du secondaire : les rapports égalitaires.*
  - § Madame Marie Doyon, Direction régionale du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (13 décembre 2007)
- *Du GIVCL à Centre de Solidarité Lesbienne : un nouveau nom ... mais toujours la même orientation.*
  - § Madame Karol O'Brien, coordonnatrice du GIVCL
  - § Madame Suzie Bordeleau, intervenante au GIVCL (27 mars 2008)

### 2.3 Réalisation, mise en ligne et mise à jour régulière du site Web de la Table

*Mis en ligne le 28 mai 2007, le site Web de la Table renferme de nombreuses informations relativement à sa structure, à ses membres, à ses champs d'expertise, à ses activités et aux ressources présentes sur le territoire montréalais. De plus, l'onglet documentation comprend de nombreux documents d'information, des recherches, rapports, etc.*

*Son contenu s'adresse d'abord et avant tout aux intervenantes et intervenants en violence conjugale et aux personnes de différentes disciplines s'intéressant à cette problématique mais aussi aux victimes et aux proches des victimes de violence conjugale.*

*La mise à jour est effectuée régulièrement, selon la conjoncture, l'actualité, les activités de la Table et de ses membres.*



*Au cours de l'année, la page d'accueil de même que la section s'adressant directement aux victimes et à leurs proches ont été traduites en langue anglaise et mise en ligne. Un document fort attendu présentant tous les protocoles d'intervention en violence conjugale en cours sur le territoire montréalais a également été ajouté à la rubrique documentation en plus de se voir annoncer sur la page d'accueil.*

*Depuis son lancement le 28 mai 2007 jusqu'au 30 avril 2008, le site a été fréquenté à 2 250 reprises par 871 personnes différentes. Autre élément à souligner, lorsqu'une internaute utilise le moteur de recherche Google et recherche de l'information sur la violence conjugale, le site de la Table s'affichera en 60<sup>e</sup> position sur une possibilité de 758 000 résultats. Cette information a été validée le 23 avril 2008.*

### **2.4 Soutien et participation aux activités de transfert des connaissances du CRI-VIFF via l'ARUC et l'ISS**

*En plus de diffuser via sa liste de distribution électronique les invitations lancées par le CRI-VIFF à ses nombreuses activités de transfert des connaissances tout au long de l'année, la Table siège également au comité de coordination de l'ISS (Impact du Savoir sur la Société). Ce comité a notamment pour mandat de veiller à la faisabilité des plans d'action des trois équipes de recherche (femmes, enfants et hommes) en ce qui concerne la tenue d'activités de diffusion, de transfert et d'appropriation des connaissances autour de la thématique générale du renforcement de la sécurité des personnes en contexte de violence envers les femmes.*

#### **Ces réalisations ont permis de**

- Favoriser l'accroissement des connaissances et l'enrichissement de l'analyse globale concernant la problématique de la violence conjugale;
- Consolider la Table à titre de lieu de partenariat, de coopération, de concertation et de mobilisation des acteurs sociaux impliqués en violence conjugale;
- Augmenter la représentativité des différents acteurs du milieu concernés par l'élimination de la violence conjugale, la protection des femmes, des enfants, des autres victimes et la responsabilisation des agresseurs;
- Développer une meilleure cohésion entre les membres de la Table;
- Maintenir et accentuer le dynamisme des différents comités constituant les instances de la Table;
- Conserver un bon lien de communication entre les membres.



### **Priorité 2 Informer, promouvoir et sensibiliser les intervenantes et intervenants, les victimes et les proches des victimes sur les réalités particulières en violence conjugale**

#### **Mise en contexte**

L'existence même de l'expression «réalisés particulières» en violence conjugale amène les intervenantes et intervenants du réseau à soutenir que cette clientèle est marginalisée et vit de grandes difficultés d'accessibilité aux ressources. Toutes les victimes sont exposées à différents facteurs de vulnérabilité. Les victimes de violence conjugale vivant des réalités particulières sont, en plus, exposées à des facteurs de marginalité. Il apparaît donc nécessaire de susciter et enrichir notre réflexion collective sur cette question.

#### **Réalisations de la Table**

##### **2.5 Développement d'une stratégie de communication et d'information visant à rejoindre les intervenantes et intervenants et à mieux faire connaître les ressources spécialisées**

*Au cours de l'année, le comité de travail a fait consensus autour de l'idée de produire trois capsules audio-visuelles illustrant chacune une réalité particulière différente en violence conjugale : celle vécue au sein d'un couple de lesbiennes, celle vécue au sein d'un couple de personnes sourdes et celle vécue par un homme violenté au sein de son couple. Ces capsules, dont la durée devrait être d'environ 5 à 6 minutes, permettront non seulement d'illustrer les besoins des personnes vivant ces réalités particulières mais présenteront également les ressources spécialisées existant sur le territoire montréalais, inviteront les intervenantes et intervenants à adopter des pratiques adaptées à ces personnes et, le cas échéant, à les référer vers ces mêmes ressources.*

*Cette activité permet, de fait, d'atteindre trois des quatre objectifs de travail du comité puisque ces capsules seront facilement accessibles, son contenu contiendra des informations facilitant l'accroissement des connaissances, le partage des expertises et la mobilisation des intervenantes et intervenants vers une intervention mieux adaptée. Ceux-ci seront encouragés, par ailleurs, à référer vers les ressources spécialisées en violence conjugale.*

*Les membres du comité ont travaillé à la rédaction des scénarios pour les trois capsules qui seront disponibles sur le site Web de la Table et sur les sites Web des membres concernés, rencontré des personnes-ressources pour les guider dans la réalisation de leur projet, sollicité du soutien financier et établi un calendrier de production de ces capsules.*

#### **Ces réalisations ont permis de**

- Favoriser la mise en commun de l'analyse des besoins des personnes vivant ces diverses réalités ;
- Contribuer à enrichir les connaissances, à approfondir l'analyse relativement à ces questions.



### Priorité 3 Répondre aux besoins des intervenantes et intervenants oeuvrant auprès des victimes et des proches de victimes de violence conjugale issues des communautés ethnoculturelles

#### Mise en contexte

*Un des défis posés par la présence de très nombreuses communautés ethnoculturelles sur le territoire de l'Île de Montréal concerne l'élaboration de différentes stratégies permettant de rejoindre les victimes de violence conjugale actuellement non desservies au sein de ces communautés. De plus, il y a aussi la nécessité de poursuivre le travail de sensibilisation qui permettra aux intervenantes et intervenants d'adapter les services et les diverses interventions aux réalités des communautés ethnoculturelles, un défi identifié comme essentiel dans les milieux de pratique.*

#### Réalisations de la Table

##### 2.6 Consolidation du comité de travail de la Table

*La composition actuelle du comité de travail permet à la Table de dégager une lecture propre aux enjeux des membres des communautés ethnoculturelles au prise avec la violence conjugale. Après avoir connu un élargissement en 2006-2007, le comité a poursuivi sur sa lancée cette année et a pu réaliser la journée d'étude et proposé un projet ambitieux et structurant pour les prochaines années.*

##### 2.7 Promotion et diffusion des outils de sensibilisation déjà produites via le site WEB de la Table

*Au cours des années antérieures, la Table a produit seule ou en collaboration avec d'autres partenaires plusieurs outils de sensibilisation et de formation destinés aux intervenantes et intervenants en violence conjugale afin de mieux comprendre et mieux intervenir en contexte ethnoculturel. Ces outils sont tous disponibles sur le site Web de la Table à la section [http://www.tcvcm.ca/index.php?option=com\\_content&task=view&id=13&Itemid=13](http://www.tcvcm.ca/index.php?option=com_content&task=view&id=13&Itemid=13)*

*Occasionnellement, nous faisons le rappel de la disponibilité de ces outils par téléchargement gratuit ou par l'achat en format papier pour certains d'entre eux à un coût très modique.*

*Ces outils sont les suivants :*

- *La violence conjugale en contexte ethnoculturel : s'informer pour mieux prévenir – guide de formation*
- *La violence faite aux femmes : intervenir dans un contexte interculturel – guide de formation*
- *Dépliants et affiches de la Campagne de l'an 2000 intitulée "La violence ce n'est pas toujours frappant, mais ça fait toujours mal"*



### **2.8 Lancement du guide «Répondre aux besoins des femmes immigrantes et de communautés ethnoculturelles. Les défis de l'adaptation des services en violence conjugale»**

*En collaboration avec la Fédération des ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec et le Service aux collectivités de l'UQAM, la Table a organisé une activité de lancement de cet excellent guide rédigé à l'intention des intervenantes et intervenants en violence conjugale ayant également à composer avec les personnes provenant de diverses communautés ethnoculturelles.*

*Pour s'assurer d'une diffusion et d'une promotion efficaces de ce guide, la Table a conçu un plan de communication incluant, notamment, une activité publique de lancement. La préparation de cette activité qui s'est tenue le 30 mai 2007 a nécessité plusieurs autres démarches telles :*

- *La confection d'une liste des médias écrits et électroniques montréalais – comprenant les médias ethnoculturels ;*
- *La rédaction et l'envoi d'un avis de convocation des médias montréalais à l'activité ;*
- *La rédaction et l'envoi d'une lettre personnalisée aux invités protocolaires (environ 60 lettres) les conviant à cette activité ;*
- *La rédaction et la diffusion du communiqué de presse.*

*L'activité s'est déroulée en la présence de près de 80 invitées et la coordonnatrice de la Table assumait l'animation de cette activité. Quelques médias ont fait écho au communiqué de presse et des textes sont parus également dans les bulletins internes de l'Association des Centres jeunesse du Québec et de quelques CSSS à Montréal et en région.*

*Le guide est également disponible sur le site web de la Table à l'adresse [http://www.tcvcm.ca/images/docs/Guide\\_RepondreAuxBesoins\\_2007.pdf](http://www.tcvcm.ca/images/docs/Guide_RepondreAuxBesoins_2007.pdf)*

### **2.9 Organisation et tenue d'une journée d'étude ayant pour thème la prise en compte de la diversité religieuse et culturelle dans l'offre de services en violence conjugale**

*Lors de l'année 2006-2007, une première version du programme de la journée d'étude avait été élaborée. Dès le mois de mai 2007, cette version a été peaufinée et bonifiée par les membres du comité de travail, les membres du comité de coordination et les suggestions de différentes personnes contactées durant les démarches réalisées pour compléter la programmation. En juin 2007, nous avons déjà réservé les services de l'animatrice générale, de la graphiste et de l'adjointe administrative. En juin, juillet et en août, nous avons poursuivi les sollicitations auprès des différents personnes-ressources afin de compléter la programmation. Celle-ci a été terminée dès les premiers jours de septembre. À sa rencontre du 13 septembre 2007, les membres du comité de coordination entérinaient cette programmation qui s'annonçait variée, réflexive et pertinente au sujet traité.*

*Ainsi, la journée d'étude permettait de répondre à deux grandes questions :*

- *Doit-on accorder une place aux dimensions religieuses et culturelles dans l'offre de services auprès des victimes de violence conjugale et des membres de leur famille ?*
- *Ces dimensions agissent-elles comme facteurs de protection ou facteurs de vulnérabilité sur les victimes ?*



## Table de concertation en violence conjugale de Montréal

*Les personnes ressources invitées répondaient à l'une ou l'autre de ces questions en les abordant par l'angle historique, juridique, éthique, sociologique ou religieux et des intervenantes et intervenants étaient également invités à partager leur réflexion sur les réponses apportées à la deuxième question.*

*Les mois de septembre et octobre ont permis de s'acquitter de différentes tâches préparatoires à cette activité telles : choix d'un concept graphique, rédaction et correction des textes de la brochure, approbation des épreuves pour l'impression, confirmation auprès de chaque conférencières et conférenciers, rédaction des textes de présentation de chaque personne-ressource, réservation de l'équipement nécessaire, rencontre de travail avec des panélistes, rencontre de travail avec l'animatrice générale, choix et préparation du contenu des pochettes des participantes et participants, mise à jour de la liste d'invitation, envoi et gestion des inscriptions, mise en ligne de la publicité de l'événement sur notre site Web, négociation avec l'hôtel pour le choix des repas et des pauses, etc.*

*Plus de 160 personnes ont assisté à cet événement qui constituait une première quant au type de réflexion mise de l'avant. Ainsi, plusieurs conférencières et conférenciers avaient préparé une présentation tout à fait sur mesure pour cette activité et surtout pour répondre à la demande bien précise qui leur avait été adressée.*

*Globalement, cet événement a été apprécié par les personnes présentes. Ainsi, l'item « le contenu global de la journée d'étude a été conforme à ce qui était proposé » a reçu la note moyenne de 4,1/5 alors que celle de l'appréciation générale de l'activité se situe à 3,7/5. Des commentaires écrits, nous relevons trois constatations : plusieurs ont apprécié la journée qui fournissait des pistes de réflexion utiles et pertinentes, d'autres ont soulevé le manque de temps pour les échanges entre les présentations et d'autres enfin auraient souhaité être outillé concrètement pour l'intervention en contexte multiculturel et religieux. Nous accueillons très bien les deux premières constatations, cependant il est important de préciser qu'une journée d'étude ne vise pas à outiller les intervenantes et les intervenants mais plutôt les amener à porter une réflexion sur un sujet complexe et, dans ce cas-ci, délicat.*

### Ces réalisations ont permis de

- Favoriser la mise en commun de l'analyse des besoins des communautés ethnoculturelles en regard de la prise en compte de la diversité religieuse et culturelle dans l'offre de services en violence conjugale ;
- Contribuer à enrichir les connaissances, à approfondir l'analyse relativement à ces questions et à faciliter l'adaptation des interventions aux besoins spécifiques des communautés ethnoculturelles ;
- Établir de nouveaux partenariats avec divers intervenants du milieu montréalais et assurer une meilleure action intersectorielle favorisant le transfert des expertises entre les différents acteurs sociaux montréalais ;
- Favoriser l'identification de stratégies permettant de mieux rejoindre les femmes et les enfants victimes de violence conjugale issues de communautés ethnoculturelles tout en soutenant le dépistage précoce ;
- Contribuer à nourrir la réflexion collective sur des sujets sensibles et interpellant les intervenantes et intervenants dans leur pratique.



### Priorité 4 Poursuivre l'implantation du *Protocole de collaboration intersectorielle pour les enfants exposés à la violence conjugale*

#### Mise en contexte

Dans la poursuite des travaux visant l'implantation du Protocole de collaboration intersectorielle pour les enfants exposés à la violence conjugale sur les territoires des CSSS Jeanne-Mance et De La Montagne dans un premier temps et de l'ensemble du territoire de l'Île de Montréal dans un deuxième temps, la Table a poursuivi ses efforts pour coordonner les travaux et supporter les efforts cliniques et organisationnels favorisant une mise en œuvre adéquate et pertinente du Protocole.

#### Réalisations de la Table

##### 2.10 Coordination des travaux du comité de suivi

*Au 31 mars 2008, le comité de suivi était formé des personnes suivantes :*

*Kathleen Asselin, Centre Jeunesse de Montréal; Madeleine Bérard, Centre de la Jeunesse et de la famille Batshaw; Raymonde Boisvert, CRI-VIFF; Daniel Bouillon, CSSS Jeanne-Mance; Normand Bourgeois, Pro-gam inc.; Myriam Dubé, CRI-VIFF; Isa Iasenza, Centre Jeunesse de Montréal; Melpa Kamateros, Maison d'Athéna; Alain Larivière, SPVM; Isabelle Marchand, Table de concertation en violence conjugale de Montréal; Nathalie Marchand, La Dauphinelle; Anne Marquis, Agence SSS de Montréal; Lise Poupert, Côté Cour; Carl Racicot, Centre Jeunesse de Montréal; Diane Sasson, Auberge Shalom ...pour femmes; Monique Villeneuve, Table de concertation en violence conjugale de Montréal; Marlène Yuen, CSSS De La Montagne.*

*Ce comité doit notamment veiller à l'implantation du protocole chez tous les partenaires, proposer des solutions aux difficultés liées à son application et développer des stratégies de communication pour informer les partenaires concernés de l'évolution du projet pilote.*

*Au cours de l'année 2007-2008, le comité de suivi a tenu 4 rencontres qui ont été convoquées et animées conjointement par la Table et l'Agence. La Table produit les comptes-rendus et assure, pour l'essentiel, les suivis opérationnels et logistiques nécessaires. Un suivi personnalisé est aussi assuré auprès des membres du comité ayant été absent des rencontres. Au cours de l'année, la rédaction du rapport d'étape pour la période de juin 2004 à mars 2008 incluant les étapes de consultation des partenaires, de validation et de correction des textes, a nécessité plusieurs jours de travail pour la Table. Le document, ayant été formellement adopté, est désormais disponible en ligne à l'adresse <http://www.tcvc.com/files/étape%20Protocole%20CIEVC%204%20mars%202008.pdf>*

*Les principaux dossiers traités et les principales décisions prises par le Comité de suivi au cours de l'année 2007-2008 concernent les sujets suivants :*



- Pour faciliter la mise en œuvre et l'engagement organisationnel, chaque partenaire devra développer son propre plan d'action;
- Nécessité pour les membres du comité de suivi d'établir et d'entretenir les liens avec les membres des comités locaux afin que l'information circule;
- Ajout d'une représentante des Maisons de l'île au sein du comité de suivi;
- Proposition et adoption d'un plan de communication Agence/Table;
- Adoption du rapport d'étape pour la période de juin 2004 à mars 2008;
- Support à l'organisation de la tournée d'information de la Table et de l'Agence.

### 2.11 Coordination des travaux et support aux comités locaux d'implantation du Protocole sur les territoires des CSSS De La Montagne et Jeanne-Mance

La contribution de la Table aux travaux des deux comités locaux diffère selon le territoire. Ainsi, sur le territoire du CSSS De La Montagne, la Table prépare les ordres du jour, rédige les comptes-rendus et assure un suivi des décisions relevant de sa compétence. Au cours de l'année 2007-2008, les membres de ce comité ont produit un aide-mémoire pour leur propre organisation. Cette initiative découle du besoin de rendre disponible des outils concrets facilitant l'utilisation du Protocole dans le travail quotidien d'intervention en violence conjugale. De son côté, la Table a terminé et rendu disponible sur son site Web un document présentant tous les protocoles d'intervention en violence conjugale sur le territoire montréalais. Ceci faisait suite à une demande explicite des membres du comité local De La Montagne. Le document est en ligne depuis le mois d'avril 2008 à l'adresse

[http://www.tcvc.com/index.php?option=com\\_content&task=category&sectionid=4&id=49&Itemid=88](http://www.tcvc.com/index.php?option=com_content&task=category&sectionid=4&id=49&Itemid=88)

Par ailleurs, lors de trois des six rencontres tenues en 2007-2008, les membres du comité local De La Montagne ont étudié attentivement des cas réels mettant en évidence le type de collaboration déployé par les partenaires dans le cadre de dossiers concernant une famille au prise avec la violence conjugale. Le retour sur chacun de ces dossiers complexes permettait de mettre en lumière les éléments favorables et les obstacles à la collaboration intersectorielle lorsqu'un ou plusieurs enfants sont exposés à la violence conjugale.

Les membres du comité ont également eu l'opportunité de se prononcer, via un courriel collectif initié par la Table, sur des questions soumises par des intervenantes confrontées à des situations complexes voire éthiques dans le cadre de leur pratique.

Le support apporté au comité local Jeanne-Mance est d'un ordre différent puisque la Table n'a pas à préparer les ordres du jour ni à rédiger les comptes-rendus des rencontres. Ce comité s'est réuni à 5 reprises durant l'année 2007-2008 et a particulièrement concentré ses efforts à l'organisation de la Journée Jeanne-Mance du 21 novembre 2007 portant sur la violence conjugale et plus particulièrement sur le Protocole. Pour l'occasion, la Table a préparé une présentation en format power point visant à expliciter les objectifs du Protocole et le rôle des différents partenaires. Nous avons également rédigé des vignettes cliniques qui ont été utilisées pour l'animation des ateliers et animé un atelier à titre de membre du comité local.



### 2.12 Embauche d'une chargée de projet

Dès la mi-juin 2007, la Table a procédé à une ouverture de poste visant l'embauche d'une chargée de projet dont la responsabilité principale consisterait à établir des liens étroits avec chaque partenaire impliqué au Protocole et les appuyer dans leurs actions pour supporter sa mise en œuvre dans leur milieu.

Le processus d'embauche prévoyait la mise sur pied d'un comité d'analyse des candidatures et d'un comité responsable de la réalisation des entrevues. Cette démarche a permis l'embauche d'une première chargée de projet qui a amorcé son mandat le 10 septembre 2007. Cependant, elle a remis sa démission dans les semaines suivantes et la Table a dû reprendre un nouveau processus de sélection quelques semaines avant le congé des Fêtes.

Cette deuxième ouverture de poste s'est conclue par l'embauche de madame Isabelle Marchand qui est engagée pour une période d'une année à raison de 3 jours par semaine. Ce contrat a débuté le 10 mars 2008 et prendra fin le 13 mars 2009.

Sa présence permet déjà d'entrevoir la réalisation de plusieurs outils de communication, de sensibilisation et la préparation d'activités de sensibilisation ou de formation répondant aux besoins des intervenantes et intervenants concernés par la mise en œuvre de ce Protocole.

### 2.13 Participation au colloque de Pro-gam inc

Dans le cadre de son 25<sup>e</sup> anniversaire de fondation, Pro-gam inc. a organisé le 8 novembre 2007 un colloque intitulé « Regards sur l'intervention en violence conjugale au Québec : chemins parcourus et défis à relever ». Pour cette occasion la Table a préparé et présenté une conférence portant sur le Protocole et plus particulièrement sur les principes directeurs, les grands objectifs poursuivis, les obstacles rencontrés ainsi que les retombées positives du projet pilote.

Il est possible de visionner cette conférence en se rendant à l'adresse

[http://www.pro-gam.ca/fr/colloque/presentations/MoniqueVilleneuve/13\\_MoniqueVilleneuve\\_files/Default.htm](http://www.pro-gam.ca/fr/colloque/presentations/MoniqueVilleneuve/13_MoniqueVilleneuve_files/Default.htm)

#### Ces réalisations ont permis de

- Soutenir l'engagement des divers partenaires au protocole;
- Favoriser une meilleure connaissance du protocole de même que des rôles et mandats de chaque partenaire concernant l'intervention auprès des enfants exposés à la violence conjugale;
- Diminuer les zones de résistance entre les différents partenaires;
- Encourager une mise en commun des connaissances;
- Accorder un meilleur soutien aux intervenants et intervenantes des différents partenaires afin de favoriser une prise en charge plus globale de la problématique des enfants exposés à la violence conjugale;
- Répondre de manière plus concertée à cet aspect de la problématique de la violence conjugale;
- Implanter un modèle d'intervention intersectorielle au bénéfice des enfants exposés à la violence conjugale.



### Priorité 5 Promouvoir la sécurité et de la protection des enfants et des victimes de violence conjugale recevant des services de supervision des droits d'accès

#### Mise en contexte

La pénurie de services de droits d'accès supervisés et de transfert de garde d'enfants à Montréal engendre des risques importants pour les femmes et les enfants dont la sécurité physique et psychologique demeure menacée par un contexte de violence conjugale post-séparation.

Des intervenantes et intervenants du milieu ont maintes fois observé des situations où le parent victime se place en situation de danger en l'absence de lieux encadrés et sécuritaires à l'occasion de l'échange de garde de l'enfant.

Cet état de fait, documenté dans la littérature et corroboré, chaque année, par les statistiques du ministère de la Sécurité publique, nous amène à soulever la question de la sécurité des victimes et de toute personne impliquée dans la prestation de services de droits d'accès supervisés.

#### Réalisations de la Table

##### 2.14 Faire la promotion auprès des instances publiques des recommandations issues du rapport adopté par les membres de la Table en 2006

En 2007-2008, les membres du comité ont eu l'occasion de rencontrer madame Chantal Lapointe, directrice générale du CSSS Jeanne-Mance afin de la sensibiliser aux recommandations du comité, aux préoccupations des membres de la Table en regard de ce dossier et à lui exprimer leurs attentes concernant le rôle que pourrait jouer les directions générales des 12 CSSS de la région montréalaise quant à l'avancement de ce dossier.

Au cours de l'hiver 2008, les membres du comité ont également procédé à une cueillette et une mise à jour de toute l'information disponible relativement à ce dossier, en ont fait l'analyse et ont émis plusieurs recommandations au conseil d'administration sur une stratégie à adopter visant l'interpellation de l'Agence de Montréal, dans un premier temps, et les ministères du gouvernement québécois dans un deuxième temps afin de veiller à ce que des services en supervision des droits d'accès en contexte de violence conjugale soit offert le plus rapidement possible sur le territoire montréalais.

#### Ces réalisations ont permis

- Tenir ce dossier actif au sein de la Table ;
- Permettre une sensibilisation sur les besoins en SDA en contexte de violence conjugale de différents décideurs publics montréalais.



## ANNEXE

### Membres du comité de coordination 2007-2008

Lise Poupart, *présidente*

Normand Bourgeois, *vice-président / secteur organismes pour conjoints violents*

Gaétane Martel, *secrétaire trésorière / secteur Justice*

Marie-Hélène Blanc, *administratrice / secteur Défense collective des droits*

Sylvie Bourque, *administratrice / secteur organismes pour femmes violentées*

Marie Doyon, *administratrice / secteur Éducation*

Hélène Hauspied, *administratrice / secteur Santé et services sociaux*

Melpa Kamateros, *administratrice / secteur organismes ethnoculturels*

Alain Larivière, *administrateur / secteur Sécurité publique*



#### Ce document est produit par :

*La Table de concertation en violence conjugale de Montréal*  
110, rue Sainte-Thérèse, bureau 25  
Montréal (Québec) H2Y 1E6  
Téléphone : (514) 396-2612  
Télécopieur : (514) 396-2200  
Courriel : [villeneuve@tcvcm.ca](mailto:villeneuve@tcvcm.ca)  
Site WEB : [www.tcvcm.ca](http://www.tcvcm.ca)

#### Notes

*Les textes inclus dans ce document ont été féminisés dans la mesure du possible. Cependant, lors de certains passages, il nous a semblé plus pratique d'utiliser la forme masculine afin de faciliter la lecture. Il faudrait n'y voir qu'une manière d'alléger le texte et, d'aucune façon, une procédure discriminatoire.*